

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2008

## 1. Compte rendu des commissions

### a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Travaux à l’école :
  - o rénovation d’une classe terminée pour la rentrée et pose de 2 portes conformes aux normes d’accessibilité.
  - o Isolation côté Nord réalisée.
  - o Electricité et courant faible remis aux normes également.
  - o Sanitaires : quelques m<sup>2</sup> de faïences à poser par les employés communaux.
  - o Modification des descentes de dalles sur la maison locative pour améliorer l’étanchéité.
  - o Il restera une dernière classe pour l’année prochaine et la moitié de la classe maternelle.
  - o Bac à sable remis en état par la pose de tapis de carrière dans le fond.
- Théâtre : courrier envoyé au Préfet suite aux réalisations des travaux demandés par la commission de sécurité.
- Terrain de foot : pose des grillages à l’arrière des buts en cours
- Derrière l’église : pas d’avancement pour l’instant
- Atelier municipal : demande auprès d’un architecte pour étude de plans et propositions
- Mairie : validation du cahier des charges pour lancement d’une consultation d’architectes.
  - o 5 points importants :
    - la mairie ne répond pas aux normes d’accessibilité
    - l’environnement pour le personnel est vétuste
    - le chauffage est obsolète
    - l’isolation thermique est inexistante
    - l’éclairage est insuffisant
    - l’acoustique est catastrophique dans la salle du conseil.

En ce qui concerne l’ascenseur, Mme TURPEAU signale que l’on pourrait peut-être envisager le système « monte charge » qui est moins onéreux.

- Salle de sports : barillets de porte à changer par la Communauté de Communes. Etagères et coffres posés pour le Basket.
- salle des fêtes : isolation phonique de la porte de l’arrière scène : devis 1.337 € HT. Accord du conseil.

### b. Commission « Enfance Jeunesse »

- rentrée 2008/2009 : 165 enfants sont présents à la cantine : hausse par rapport à la rentrée 2007/2008 avec beaucoup d’enfants en maternelle. D’où la bonne décision de ne pas prendre les enfants de moins de 3 ans.
- rencontre avec le personnel scolaire pour la réorganisation des services du fait de la suppression de 12 jours d’école. Les heures complémentaires réalisées de façon habituelle vont être progressivement annualisées.

- Effectifs écoles : 96 élèves à l'école Henri Dès et 112 à l'école Notre Dame.
- Demande de l'école Henri Dès pour achat de 10 chaises pour les plus grands : accord du conseil.
- Garderie / CLSH : Mme MERCERON rappelle l'essai des nouveaux horaires sur 3 mois (7 h le matin et 19 h le soir). Peu d'utilisateurs le matin (personne jusqu'à 7 h 15). Fréquentation importante le soir (40 au maximum). Il y a encore des familles qui arrivent à 19 h 15 ! Le mercredi bonne fréquentation en ce début d'année.
- Conseil des jeunes : les jeunes sortantes (Adeline DORET et Ludivine PAULET) préparent la prochaine réunion.
- Voyage « Roumaniterre » : accueil chaleureux, séjour très apprécié et agréable. Le maire d'Illiéni serait d'accord pour un jumelage mais souhaite revoir son conseil municipal récemment mis en place. Ceux-ci nous contacteront dès qu'ils auront monté leur dossier, notamment auprès des instances européennes pour le financement.

Par ailleurs, les participants ont pu remarquer qu'ils étaient dépourvus d'équipements sportifs, tels que terrains de foot, vestiaires, etc.... L'agriculture a une cinquantaine d'années de retard, une petite entreprise de yaourts existe cependant dans la petite ville d'Illiéni, qui est une commune de taille équivalente à Chiché. Une soirée sera organisée un vendredi soir à la fin du mois d'octobre ou début novembre en fonction de la disponibilité de la salle.

Côté budget : les familles roumaines n'ont pas accepté les dons prévus par les Français. Mais les jeunes de Chiché ont participé financièrement à l'organisation des soirées festives. Il reste des fonds pour accueillir les Roumains chez nous.

- Education musicale en milieu scolaire : 33 heures ont été demandées par chaque école de la commune. Accord de la commune pour la prise en charge pour un coût de 49 €/l'heure.

c. Commission « Environnement naturel - voirie »

- Routes de de Nantilly et du Haut Gourneau : travaux d'enrobé en cours et pratiquement terminés.
- Routes de Boismé, la Gorge et le Plessis : réalisées avec busage de 6 entrées.
- La commission s'est réunie samedi dernier pour examiner une demande à Millepot pour raccordement des eaux pluviales de l'ensemble des maisons du quartier. Etude en cours en collaboration avec les services de la communauté de communes.
- Chemin de la Gaude : renforcement et reprofilage : travaux à prévoir en 2009 dans le cadre d'un marché global
- Illuminations : quelques achats à faire (environ 1.500 €) pour parfaire l'illumination des fêtes notamment sur la rue du commerce.
- Abri bus à Nantilly : achat des matériaux par la commune et pose par les habitants
- Terre de la Chapelle St Martin : Les terrains achetés par la commune (9 ha environ) seront loués à Mr Laurent CHUPIN mais pourront être repris par la commune quand bon lui semblera.
- Proposition traçage de parking au théâtre et à la salle des fêtes : environ 80 places
- Travaux à réaliser sur regard rue du Vieux Pont
- Enfin, Mr RENAUDET souhaite l'avis du conseil municipal concernant les demandes de personnes extérieures au conseil pour faire partie de la commission. En effet, il avait été décidé que les conseillers ayant un intérêt plus ou moins éloigné avec l'activité de la commission ne fassent pas partie de ladite commission. Qu'en est-il des personnes extérieures au conseil ? Après en avoir délibéré et estimé que la présence de ces personnes peut être intéressant pour leur compétence et leur savoir et qu'il avait déjà été

décidé d'ouvrir les commissions à toutes personnes intéressées, le conseil accepte et donnera la déontologie avant l'entrée des personnes concernées (par exemple ne pas prendre part aux décisions sur des sujets les concernant.

- MR GROLLEAU souhaiterait savoir comment a été réglé le problème à la Frenelière concernant l'évacuation des eaux pluviales qui se déversent dans le champ d'un agriculteur. Il semblerait qu'une buse bouchée soit à l'origine mais la pente du terrain est également en cause. Affaire à suivre.

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

- 14 juillet :

\* bilan financier : coût 3.619 € (3.567 € en 2007).

\* Bilan des animations positif.

\* Les employés communaux ont travaillé tout le week-end pour la réalisation de la fête. Remerciements également à tous les conseillers qui ont pu aider.

- Prochaine réunion de la commission : 16 septembre

- 23 septembre : réunion des présidents d'association avec la participation de Nicolas VAULOUP pour présenter les site « En bocage.com »

- Animation : réunion sur le thème de la Roumanie envisagée.

- Demande de Mr Philippe BLAIS pour intégrer la commission : accord du conseil

- rencontre Chiché/Chichée : dernier week-end de juillet pour la réception des chichéens de l'Yonne

e. Commission « Communication – Information »

- Une réunion à la demande de Thomas VERGNAUD a eu lieu par rapport à la capacité du site internet. Pour son extension, l'abonnement a été modifié pour un coût de 60 € annuel (au lieu de 43 €). Thomas est toujours d'accord pour le suivi du site. Voir compte rendu joint concernant les diverses propositions de la commission.

- Journées commerciales les 4 et 5 octobre 2008 : inauguration le samedi à 14 h. Pas de buvette tenue par les conseillers cette année mais l'UCA peut faire appel à chacun à titre individuel.

- Planning de réunions de commissions à l'échelle du pays remis à chaque conseiller pour éventuellement pouvoir y participer.

- Réunions au SVL le 24 septembre à 18 h 00 : adjoints et délégués

- Autres informations : tags à la salle des fêtes et au foyer des jeunes : la gendarmerie de Parthenay a retrouvé les auteurs. La commune s'est déclarée partie civile pour pouvoir être dédommagée des frais engendrés par la remise en état du mur du foyer.

- Lotissement le Pinier 2 : les fouilles archéologiques auront lieu du 12 janvier au 23 janvier 2009. Les travaux pourront ensuite être engagés et les terrains vendus car une quinzaine de parcelles est réservée.

- L'invitation du Président du Conseil Général est adressée aux conseillers des « grandes communes » uniquement.

- Dans le cadre des réunions annuelles qui existent depuis 2003 sur la présentation des pays, Mr MERCERON Serge suggère de faire une découverte de la BELGIQUE. Mr et Mme AUTHUYS de la Priaudière sont prêts à s'investir. Considérant son actualité, ce pays mérite d'être présenté tant d'un côté géopolitique (avec les problèmes entre les Flamands et les Wallons) que l'aspect touristique (Bruxelles, Bruges...). Mr BERTIN

souhaite que l'on en parle en réunion de commission. Date à voir en commission « animation » selon les possibilités de la salle.

- Recensement général de la population en 2009 en janvier prochain. Le nombre d'habitants sera certainement en baisse puisque le nombre d'habitants par logements de la résidence de la Forêt a été surévalué (4 par logement). Incidence sur les dotations futures. A ce sujet le nombre d'habitant retenu pour PROXIMA est de 1405. Evaluation 2004 retenue.
- Formation du personnel communal prévue sur 4 demi-journées avec la société « ALTERNANCES » (Mr SIBILEAU) : coût de 2.262 € pour 12 personnes. Thème : « Des métiers différents, des personnalités différentes vivent ensemble au service d'un objectif commun. Comment les aider à améliorer l'estime réciproque, la tolérance et la capacité à communiquer de manière constructive ? Première demie journée le 17 septembre. Fermeture du centre de loisirs ce jour là.
- Chiens errants : 2 chiens sont toujours en fourrière en attente de la décision du juge.

## **2. ORIENTATIONS A PRENDRE POUR L'AMENAGEMENT DU BOURG**

- prairies fleuries : accord pour leur maintien
  - question importante à régler ce soir pour ou contre le maintien des poids lourds sur la place St Martin ?
    - o pour ne pas les accepter : 17 voix
    - o abstentions : 2 (Mr RENAUDET et Mme TURPEAU)
- Le conseil décide donc de supprimer les emplacements pour les poids lourds et envisagera un autre emplacement près de la salle de gym.
- mur du cimetière maintenu à sa place ainsi que le monument aux morts.
  - Prochaine réunion le 9 octobre à 9 h 00 pour la suite de cet aménagement.

## **3. C.L.E.T.**

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charge est composée de 11 membres désignés par chaque conseil municipal selon une répartition fixée par le conseil communautaire : 2 membres de Chiché, 2 de Faye l'abbesse, 2 de Boismé, 2 de Courlay et 3 de Bressuire). Président Mr GUILLERMIC (Maire de COURLAY) Vice-Présidente : Mme REGNIER (adjointe au maire de Faye l'Abbesse).

Elle s'est réunie le 10 juillet afin d'évaluer le coût du transfert de l'annexe de l'école de musique de Bressuire. En effet, la ville de Bressuire désire transférer les locaux de l'école de musique à la Communauté de Communes qui a la compétence.

Ainsi, l'attribution de compensation 2007 pour chaque commune membre de la communauté de communes est de :

- Boismé : 85.049 €
- Bressuire : 3.503.872 €
- Chiché : 216.326 €
- Courlay : 257.851 €
- Faye l'Abbesse : 78.574 €

Cette attribution de compensation est indexée depuis 3 ans. Reversement de 30 % du gain de TPU de n-1 par rapport à n-2. Plafonné à 1.5 % du montant de l'AC perçue en n-1.

## **4. AUGMENTATION DU LOYER**

Le maire propose une augmentation du loyer du logement locatif de l'école au 1<sup>er</sup> septembre 2008 en tenant compte de l'indice de référence des loyers. En effet, du fait de la non existence de bail de location à l'entrée du locataire, le conseil doit délibérer tous les ans sur le changement du montant du loyer. Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet d'appliquer une augmentation d' environ 2 %.

#### **5. SUBVENTION COMMUNALE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Cette année le Conseil Général demande une participation de 60 € (au lieu de 75 € l'année dernière) à toutes les familles utilisant ce service et dont les enfants sont scolarisés en primaire. De son côté, la commune aidait les familles à hauteur de 20 € par enfant.

Les communes environnantes participent de façon différente, entre 0 et 18 €. Le conseil décide de maintenir sa participation à 20 €.

#### **6. PRESENTATION DU RAPPORT 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT**

Une synthèse est remise à chaque conseiller. Mr MARY en présente le résumé.

#### **7. SUBVENTION CONSEIL GENERAL POUR RESTAURATION REGISTRE ETAT CIVIL 1903 – 1912**

Demander un autre devis à la demande du Conseil Général.

#### **8. ENTRETIEN ANNUEL DU PARC DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Choix du conseil : IRIS 3, soit 1/3 du réseau par an avec changement systématique de toutes les lampes.

#### **9. MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPAMA**

Depuis la mise en place du PLU, le maire a la responsabilité de délivrer les permis de construire d'où une extension de ses responsabilités en matière d'urbanisme. GROUPAMA assure ce risque mais il est nécessaire de modifier notre contrat. Accord du conseil concernant cette modification.

#### **10. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE JUDO CLUB BRESSUIRAIS**

Des cours de judo pourront avoir lieu de 9 h à 12 h à la salle de sports à CHICHE tous les samedis matins. La commission vie associative étudiera la demande de subvention.

A cette occasion, Mr BOULY revient sur les critères d'attribution des subventions aux associations de Chiché : il faut notamment tenir compte des aides indirectes apportées par la commune.

#### **11. DEMANDE DE LA POSTE POUR NUMEROTATION DES ECARTS**

Dans le cadre de la privatisation du service de distribution du courrier et de l'ouverture vers des entreprises privées, la poste demande la numérotation des maisons à partir de 2 maisons dans les hameaux. Sur CHICHE, 182 maisons sont concernées. Coût global 1.800 € environ. Reconnaisant l'utilité de la démarche tant au niveau courrier qu'un niveau des livraisons, le conseil décide de prévoir cette dépense dans le budget 2009.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Demande des randonneurs chichéens pour le nettoyage de l'allée des 4 bornes afin d'organiser une randonnée le 21 septembre prochain.**

Le maire précise à ce sujet que la demande de déclassement a été envoyée au Conseil Général, le Président en a accusé réception et a transmis au service compétent.

Mr MERCERON Serge intervient en précisant qu'il s'agit d'un chemin communal et doit être entretenu au même titre que les autres chemins communaux. L'association a décidé de faire découvrir cette allée aux habitants de la commune. Le propriétaire a accepté de retirer le grillage pour cette visite.

Afin de ne pas influencer la décision du conseil, Mr MERCERON se retire du débat.

Mr BOULY rejoint l'avis de Mr MERCERON concernant la prise en charge par la commune du nettoyage de cette allée qui est communale.

Mr le maire précise :

- que tous les chemins communaux ne sont pas forcément entretenus par la commune notamment tous ceux qui ne peuvent pas être entretenus mécaniquement.
- qu'en ce qui concerne cette allée, conformément à la décision prise antérieurement, si l'échange ne se réalise pas, cette allée communale sera alors entretenue.
- Que l'association qui en a déjà fait l'entretien, comme elle l'indique dans son courrier, continue ce travail.

Après avoir laissé à chacun la possibilité d'émettre son avis, le maire propose de voter à main levée sur cette question : la commune doit-elle prendre en charge le nettoyage de cette allée ?

Résultat du vote :

3 voix pour l'entretien par les employés communaux (Mrs BOULY – FAURET et BOUSSARD)

5 abstentions : Mme MERCERON - Mrs RAMBAULT – GROLLEAU – MARY et CHOLOUX

10 voix contre.

Mr MERCERON n'ayant pas participé pas au vote revient à la table du conseil.

### **2. Formation des élus sur la gestion durable des déchets**

Coût de la formation : 500 € pris en charge par la commune et les frais de déplacement à Paris (les frais d'hébergement restant à la charge de l' élu). Mr FAURET s'inscrira pour cette formation.

- Intervention de Mr MERCERON Serge faisant part de son sentiment par rapport à l'arrachage massif des haies sur des terrains privés situés vers la Renelière. Il s'agit en effet, d'un jeune agriculteur qui a des projets de culture de céréales. Bien que respectant tout à fait le travail de celui-ci, Mr MERCERON s'insurge en constatant que des arbres centenaires ont été arrachés à cette occasion ! Il est vrai qu'il y a l'aspect économique de l'activité agricole, mais que va devenir notre bocage à cette allure ? Une question se pose malgré tout, n'y a-t-il pas des autorisations préalables à obtenir avant de tels travaux de défrichage ? Il n'avait pas été prévu de réglementation en ce sens lors de

l'élaboration du PLU parce que justement des agriculteurs avaient précisé l'existence d'une réglementation nationale auprès des D.D.A.F..

Dans le PLU, seules les haies en bordure des voies communales sont protégées.

- Mr BOCHE rappelle la nécessité d'acheter des cendriers extérieurs à déposer près de la salle de sports et du club house.
-